

Entraîneur formateur de football

RNCP40371 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	335
Formacode(s)	15436
Code(s) ROME	G1204
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	28/03/2025
Date d'échéance	28/03/2027

Certificateur(s)

FEDERATION FRANCAISE FOOTBALL - FFF · SIRET : 30374248000062

Partenaires habilités

1 organisme habilité, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
INSTITUT DE FORMATION DU FOOTBALL	51471235500015	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Les besoins en compétences identifiés doivent permettre de répondre aux enjeux et problématiques suivantes :

- Le développement et l'entraînement des jeunes joueurs, afin de les accompagner vers un niveau professionnel, pendant la période de l'adolescence à l'âge adulte.
- La transmission aux apprentis joueurs d'une technicité spécifique au jeu (stratégie, techniques, tactiques).
- L'accompagnement des jeunes joueurs dans le cadre de compétitions, dans une démarche pédagogique.
- Le développement d'une démarche socioéducative complémentaire de la formation technique.
- Une collaboration active avec la direction du centre de formation, le staff technique, le personnel médical et paramédical, ainsi que l'équipe éducative.

Pour ce faire, l'entraîneur formateur doit notamment être en mesure de concevoir un projet de centre de formation de jeunes joueurs d'une structure de haute performance de football, élaborer un projet méthodologique d'entraînement, et le mettre en œuvre, diriger le système d'entraînement des jeunes joueurs, en sécurité, encadrer le staff technique et animer le travail d'équipe et collaborer avec les différentes parties prenantes du projet éducatif, social et sportif.

ACTIVITÉS VISÉES

Conception du projet de centre de formation de jeunes joueurs d'une structure de haute performance de football

Conduite du projet éducatif, sportif et social de jeunes joueurs

Contribution au développement des valeurs et de la qualité du centre de formation de de joueurs dans une structure de haute performance de football

Pilotage du projet formatif et éducatif du centre de formation

Suivi du projet formatif et éducatif du centre de formation

Conception d'un système d'entraînement adapté aux jeunes joueurs, en sécurité

Direction du système d'entraînement des jeunes joueurs, en sécurité

Accompagnement sportif et éducatif des jeunes joueurs

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Elaborer un projet de direction de centre de formation pour des jeunes pratiquant le football dans une structure de haute performance de football, afin d'inscrire le projet de direction dans la politique sportive et financière de la structure, en adoptant une démarche d'ingénierie de projet

Gérer le cadre contractuel et réglementaire d'une structure de haute performance de football, afin de répondre aux préconisations ministérielles et fédérales, en appliquant le cahier des charges relatif au fonctionnement de la structure, en respectant et la réglementation nationale en vigueur.

Déterminer une stratégie relative au projet de formation des joueurs, afin de permettre une efficacité de la structure, en réalisant un diagnostic des compétences des différents acteurs, et en faisant des propositions adaptées à la structure du centre de formation.

Mettre en place une politique de recrutement des jeunes joueurs afin de répondre aux besoins en recrutement identifiés par les responsables du club, en définissant des protocoles adaptés, et en favorisant la collaboration entre toutes les parties prenantes.

Organiser l'enseignement scolaire et le suivi des études, afin de permettre la mise en place effective du double projet sportif et scolaire, en prenant en compte les exigences de l'entraînement de haute performance du jeune joueur.

Mettre en place un accompagnement médico-social pour les jeunes joueurs, afin de répondre aux différents besoins du jeune en formation, en coordonnant les interventions des structures assurant une assistance médicosportive.

Accompagner le jeune joueur dans la construction d'un projet individuel, afin d'optimiser ses chances de réussite dans ses projets, en lui proposant un parcours de formation personnalisé et sur-mesure, et en mettant en œuvre une stratégie d'insertion professionnelle pour "l'après formation".

Garantir la préparation du jeune sportif à la compréhension de problématiques sociales et personnelles, afin de favoriser la prévention sur les dangers liés à la pratique de haute performance, en organisant la diffusion des informations du programme éducatif fédéral et des recommandations du ministère.

Promouvoir des actions de formation à l'intention des éducateurs/formateurs des jeunes, afin de garantir le développement de leurs compétences, en développant l'usage d'outils de formation ouverte à distance, et en encourageant la participation aux actions de formation continue de la FIFA.

Promouvoir les principes d'éthique et d'intégrité auprès de l'encadrement et des jeunes joueurs, afin de diffuser les valeurs de la République et favoriser la protection des licenciés, en organisant une veille et en mettant en place des actions adaptées.

Elaborer un projet méthodologique de formation pour des jeunes pratiquant le football de U6 à U20 dans une structure de haute performance de football, afin de structurer un système de formation adapté au projet de la structure de haute performance du football, en adoptant une démarche méthodique.

Organiser la formation dans une structure de haute performance de football, afin de garantir une grande efficacité dans le travail, en fixant un cadre méthodologique selon les moyens humains et matériels mobilisables.

Planifier les programmations des entraînements, pour garantir l'efficacité de l'entraînement, en respectant les conditions réglementaires et matérielles de sécurité liées à l'activité de haute performance.

Elaborer un dispositif d'évaluation du projet méthodologique, pour mesurer son efficacité, et faire des projections selon l'état d'avancement du projet, en choisissant des outils d'analyse adaptés au projet.

Mettre en place un système d'entraînement en sécurité, afin de répondre aux exigences de qualité de formation des joueurs dans une structure de haute performance de football, en s'appuyant sur des outils et indicateurs pertinents.

Programmer des séances d'entraînement en sécurité, afin de développer les capacités et compétences des jeunes joueurs, en formalisant une progression des apprentissages.

Concevoir des séances d'entraînement en sécurité, afin de proposer des situations d'entraînement efficaces pour développer les compétences des joueurs, en s'appuyant sur des outils d'analyse et des indicateurs spécifiques.

Diriger une séance d'entraînement de jeunes de haut niveau, afin de favoriser les apprentissages sportifs, en l'organisant, en mobilisant les ressources nécessaires, et en encadrant l'équipe au niveau individuel et collectif.

Evaluer les résultats des séances d'entraînement, afin de mesurer la progression de l'équipe au niveau collectif et individuel, en proposant un système global d'évaluation.

Accompagner le développement du joueur, afin de planifier des axes d'amélioration et d'en informer les dirigeants de la structure, en évaluant ses résultats, et en réalisant des entretiens individuels avec lui.

Exploiter les résultats du suivi médico-social du jeune joueur, en vue d'optimiser les conditions d'apprentissage, en utilisant les bilans sportifs et éducatifs.

Utiliser la pratique compétitive, pour valider des objectifs de développement des compétences des jeunes joueurs, en recueillant les informations utiles durant les matches et à leur issue.

Blocs de compétences

RNCP40371BC01 — Diriger un projet de direction de centre de formation de joueurs dans une structure de haute performance de football

LISTE DE COMPÉTENCES

Elaborer un projet de direction de centre de formation pour des jeunes pratiquant le football dans une structure de haute performance de football, afin d'inscrire le projet de direction dans la politique sportive et financière de la structure, en adoptant une démarche d'ingénierie de projet

Gérer le cadre contractuel et réglementaire d'une structure de haute performance de football, afin de répondre aux préconisations ministérielles et fédérales, en appliquant le cahier des charges relatif au fonctionnement de la structure, en respectant et la réglementation nationale en vigueur.

Déterminer une stratégie relative au projet de formation des joueurs, afin de permettre une efficacité de la structure, en réalisant un diagnostic des compétences des différents acteurs, et en faisant des propositions adaptées à la structure du centre de formation.

Mettre en place une politique de recrutement des jeunes joueurs afin de répondre aux besoins en recrutement identifiés par les responsables du club, en définissant des protocoles adaptés, et en favorisant la collaboration entre toutes les parties prenantes.

Organiser l'enseignement scolaire et le suivi des études, afin de permettre la mise en place effective du double projet sportif et scolaire, en prenant en compte les exigences de l'entraînement de haute performance du jeune joueur.

Mettre en place un accompagnement médico-social pour les jeunes joueurs, afin de répondre aux différents besoins du jeune en formation, en coordonnant les interventions des structures assurant une assistance médicosportive.

Accompagner le jeune joueur dans la construction d'un projet individuel, afin d'optimiser ses chances de réussite dans ses projets, en lui proposant un parcours de formation personnalisé et sur-mesure, et en mettant en œuvre une stratégie d'insertion professionnelle pour "l'après formation".

Garantir la préparation du jeune sportif à la compréhension de problématiques sociales et personnelles, afin de favoriser la prévention sur les dangers liés à la pratique de haute performance, en organisant la diffusion des informations du programme éducatif fédéral et des recommandations du ministère.

Promouvoir des actions de formation à l'intention des éducateurs/formateurs des jeunes, afin de garantir le développement de leurs compétences, en développant l'usage d'outils de formation ouverte à distance, et en encourageant la participation aux actions de formation continue de la FIFA.

Promouvoir les principes d'éthique et d'intégrité auprès de l'encadrement et des jeunes joueurs, afin de diffuser les valeurs de la République et favoriser la protection des licenciés, en organisant une veille et en mettant en place des actions adaptées.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Présentation orale avec l'aide d'un support audio-visuel

Entretien avec le jury

RNCP40371BC02 — Diriger un projet méthodologique de formation du joueur de U6 à U20 dans une structure de haute performance de football

LISTE DE COMPÉTENCES

Elaborer un projet méthodologique de formation pour des jeunes pratiquant le football de U6 à U20 dans une structure de haute performance de football, afin de structurer un système de formation adapté au projet de la structure de haute performance du football, en adoptant une démarche méthodique.

Organiser la formation dans une structure de haute performance de football, afin de garantir une grande efficacité dans le travail, en fixant un cadre méthodologique selon les moyens humains et matériels mobilisables.

Planifier les programmations des entraînements, pour garantir l'efficacité de l'entraînement, en respectant les conditions règlementaires et matérielles de sécurité liées à l'activité de haute performance.

Elaborer un dispositif d'évaluation du projet méthodologique, pour mesurer son efficacité, et faire des projections selon l'état d'avancement du projet, en choisissant des outils d'analyse adaptés au projet.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Présentation orale avec l'aide d'un support audio-visuel

Entretien avec le jury

RNCP40371BC03 — Piloter, en sécurité, un système d'entraînement visant à la formation d'un joueur dans une structure de haute performance de football

LISTE DE COMPÉTENCES

Mettre en place un système d'entraînement en sécurité, afin de répondre aux exigences de qualité de formation des joueurs dans une structure de haute performance de football, en s'appuyant sur des outils et indicateurs pertinents.

Programmer des séances d'entraînement en sécurité, afin de développer les capacités et compétences des jeunes joueurs, en formalisant une progression des apprentissages.

Concevoir des séances d'entraînement en sécurité, afin de proposer des situations d'entraînement efficaces pour développer les compétences des joueurs, en s'appuyant sur des outils d'analyse et des indicateurs spécifiques.

Diriger une séance d'entraînement de jeunes de haut niveau, afin de favoriser les apprentissages sportifs, en l'organisant, en mobilisant les ressources nécessaires, et en encadrant l'équipe au niveau individuel et collectif.

Evaluer les résultats des séances d'entraînement, afin de mesurer la progression de l'équipe au niveau collectif et individuel, en proposant un système global d'évaluation.

Accompagner le développement du joueur, afin de planifier des axes d'amélioration et d'en informer les dirigeants de la structure, en évaluant ses résultats, et en réalisant des entretiens individuels avec lui.

Exploiter les résultats du suivi médico-social du jeune joueur, en vue d'optimiser les conditions d'apprentissage, en utilisant les bilans sportifs et éducatifs.

Utiliser la pratique compétitive, pour valider des objectifs de développement des compétences des jeunes joueurs, en recueillant les informations utiles durant les matches et à leur issue.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Rédaction et présentation orale d'un rapport de stage à l'aide d'un support audio-visuel

Entretien avec le jury

Mise en situation professionnelle (séance d'entraînement)

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

La formation des sportifs de haut niveau est "le fruit d'un modèle de formation qui a connu un important développement depuis une quarantaine d'années et qui s'inscrit, de manière plus large, dans la mise en place d'un appareil de formation des sportifs de haute performance dans lequel sont impliqués clubs, fédérations, ministères et collectivités locales".

Dans le monde du football professionnel, les centres de formation sont devenus la principale voie d'accès à la profession pour les joueurs. Avant les années 1970, la formation se faisait surtout "sur le tas", plus d'un footballeur professionnel sur trois étaient formés dans des clubs amateurs.

Cependant, à partir des années 1970, l'encadrement de la formation des joueurs professionnels s'est professionnalisé, notamment suite à la signature de la Charte du football professionnel, qui a établi les bases d'une formation structurée, en encadrant la mise en place des centres de formation au sein des clubs professionnels.

Le fait de créer des centres de formation agréés, au sein des clubs professionnels de football, n'est pas anodin. C'est un investissement, à long terme, pour que le club soit performant sur le plan sportif et, éventuellement, sur le plan économique. En effet, sur le plan sportif, cela permet au club de préparer l'avenir, en formant des futurs joueurs pour l'équipe première de leur club, en priorité, et des futurs joueurs qui trouveront leur place dans d'autres clubs par ailleurs. Structures dédiées à la formation des jeunes joueurs de 15 à 19 ans, les centres de formation agréés par la FFF et le Ministère des Sports sont rattachés aux clubs professionnels. Si l'objectif de ces centres est de préparer les futurs joueurs pros aux exigences du haut niveau, il s'agit également de les sensibiliser au projet du club et de les accompagner aussi bien sur le plan sportif que sur les plans scolaires et éducatifs.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

En charge de la direction opérationnelle de la formation technique des jeunes joueurs, l'entraîneur formateur encadre le staff technique : entraîneurs adjoints et entraîneur de gardiens, le cas échéant, analyste vidéo, préparateurs physiques... Il est également responsable du projet socioéducatif des apprentis joueurs. En outre, il est aux interfaces avec la direction du centre de formation, les acteurs de la vie scolaire, les équipes médicales et paramédicales notamment.

Le rôle de l'entraîneur formateur est central dans le processus de formation des athlètes de haut niveau. Il prépare les jeunes joueurs à la pratique de la haute performance en football. Au sein d'un club professionnel ou d'un pôle Espoirs,

il encadre la pratique du football de haut niveau, en sécurité. Il doit ainsi :

- Organiser, diriger et animer un Centre de Formation ou Pôle de haut-niveau
- Développer le potentiel de joueurs et joueuses de haut niveau
- Détecter, évaluer, entraîner des jeunes orientés vers la pratique de haut-niveau
- Maîtriser tous les outils de développement et d'accompagnement du joueur
- Préparer les jeunes joueurs aux compétitions de haut-niveau

L'entraîneur formateur conçoit et supervise la formation technique et physique des apprentis joueurs, le développement de leurs qualités individuelles, du travail d'équipe, et de la capacité collective. Il décide, transmet et s'assure de la mise en œuvre des règles collectives pour une pratique en sécurité. Ainsi, l'entraîneur établit la planification, conçoit les séances d'entraînement, et s'assure du respect des règles d'actions et de sécurité lors des séances d'entraînement, et en-dehors.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

La certification professionnelle Entraîneur Formateur de Football est encadrée par l'article du code du sport suivant : Code du sport - Les articles L212-1 à 10 du Code du sport fixent le cadre législatif.

L'article L212-1 précise que :

I.-Seuls peuvent, contre rémunération, enseigner, animer ou encadrer une activité physique ou sportive ou entraîner ses pratiquants, à titre d'occupation principale ou secondaire, de façon habituelle, saisonnière ou occasionnelle, sous réserve des dispositions du quatrième alinéa du présent article et de l'article L. 212-2 du présent code, les titulaires d'un diplôme, titre à finalité professionnelle ou certificat de qualification professionnelle :

1° Garantissant la compétence de son titulaire en matière de sécurité des pratiquants et des tiers dans l'activité considérée ;

2° Et enregistré au répertoire national des certifications professionnelles dans les conditions prévues à l'article L. 6113-5 du code du travail.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Non-durabilité de l'emploi, Lien formation-emploi, Intensité d'embauche
Salaire médian (mensuel)	1 752 €
Diplôme le plus fréquent	Diplôme de niveau bac+3/4 (licence, maîtrise ou équivalent) en services aux personnes (21 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 247
Jugés difficiles à recruter	45 %
Emplois saisonniers	61 %
Familles professionnelles (FAP)	V5X82 — Sportifs et animateurs sportifs

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Le candidat doit au moment de son entrée en formation lors du positionnement :

- être licencié à la Fédération française de football pour la saison en cours,
- être titulaire de l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (AFPS) ou de la Prévention et Secours Civique niveau 1 (PSC1),

Et

Pouvoir justifier d'une expérience de 4 saisons en tant qu'entraîneur salarié (contrat enregistré auprès d'une structure agréée FIFA) sur une ou plusieurs des missions suivantes :

- être ou avoir été entraîneur d'une équipe senior évoluant dans un championnat de niveau national,
- être ou avoir été entraîneur d'une équipe senior réserve d'un club à statut professionnel,
- être ou avoir été entraîneur d'une équipe de U15 à U19 évoluant en championnat R1 ou National,
- être ou avoir été entraîneur adjoint dans un centre de formation ou un Pôle Espoirs,
- être ou avoir été entraîneur adjoint d'une équipe senior évoluant dans un championnat de niveau national.

ou

- être ou avoir été sportif de Haut Niveau en football inscrit sur la liste du Ministère des Sports français,

ou

- être ou avoir été au moins dix fois joueur ou joueuse « International A » de la Fédération Française de football,

ou

- justifier d'avoir participé à au moins 200 matchs en tant que joueur professionnel en Ligue 1/Ligue 2 ou dans un championnat étranger de niveau équivalent,

ou

- justifier d'avoir participé à au moins à 100 matchs en tant que joueuse de Première Ligue féminine ou dans un championnat étranger de niveau équivalent,

ou

- être titulaire d'au moins une U.C. du TFP d'Entraîneur Formateur de Football obtenue dans le cadre d'une demande de Validation des acquis de l'expérience,

ou

- être ou avoir été Cadre Technique de la Fédération Française de Football en exercice dans cette fonction pendant cinq saisons consécutives au minimum,

Et,

- être titulaire du diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse et des Sports spécialité « performance sportive » mention « football »,

ou

- être titulaire du Brevet d'Etat d'éducateur sportif 3ème degré option « football »,

ou

- être titulaire du Brevet d'Etat d'éducateur sportif 2ème degré option « football »,

ou

- avoir son livret de formation en vue de l'obtention du TFP d'Entraîneur Formateur de Football dûment ouvert, renseigné et en cours de validité

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Le candidat doit présenter son livret de formation dûment renseigné.

La certification finale ne peut avoir lieu que sur la base de la validation des épreuves certificatives des Blocs 1,2, et 3 réalisées à partir de la grille d'évaluation qui en précise les critères, chacun des Blocs de compétences étant sanctionné par un verdict « acquis / non acquis ».

Le candidat doit avoir fait valider, durant la saison en cours, sa mise en situation professionnelle de 360 heures par le responsable pédagogique, sur la base des comptes rendus de visite du tuteur.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Il est composé de 6 personnes :

- Président du Jury plénier : une personne qualifiée en football, extérieur à l'organisme certificateur (FFF), désignée par le DTN ou son représentant,
- le Président de la FFF ou son représentant,
- le Directeur technique national du football de la FFF ou son représentant,
- un cadre technique de la FFF, désignés par le DTN ou son représentant,
- une personne représentante de l'UNECATEF ou habilitée par lui,
- une personne représentante de Foot Unis ou habilitée par lui.

Base légale

Date de décision	28/03/2025
Durée de l'enregistrement	2 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	28/03/2027
Date de dernière délivrance possible	28/03/2031

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2023	21	2	100 %	—
2022	26	2	100 %	64 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS
RNCP37419

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40371/>

Où se former

Formations référencées	1
Organismes	1
Régions couvertes	1
Prix indicatif	16 810 €

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	2
Parcours menés à terme	2
Taux d'achèvement	100 %
Période	07/2025 – 06/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	2
Montant total engagé	4 173 €
Coût moyen par dossier	2 087 €
Durée moyenne	320 h

Période	06/2025
France compétences	95 %
Reste à charge titulaire	5 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.